



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football professionnel

Question écrite n° 27036

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur les conséquences financières des constructions et des rénovations d'une dizaine de stades français en vue de l'organisation du championnat d'Europe de football de 2016 en France (l'euro 2016). En effet, le coût financier de cette épreuve pour les seules constructions et rénovations des stades en France s'élèverait officiellement à 1,7 milliard d'euros avec le soutien de l'argent public pour quelques jours de compétition. En l'état de la situation financière, économique et sociale de la France, il lui demande si elle estime décentes ces dépenses. Il lui demande s'il ne serait pas plus judicieux de construire des logements, des écoles, des hôpitaux, des gymnases et des espaces verts pour tous. Il lui demande enfin si elle entend arrêter le processus de mise en œuvre d'une compétition trop lourde de conséquences négatives.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27036

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5255

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)